



Mimizan, le 18 Juin 2018

## C O M M U N I Q U É

### Mise à disposition du Document de référence

Le Groupe GASCOGNE annonce que son Document de référence a été enregistré par l’Autorité des marchés financiers (AMF) le 15 Juin 2018.

Des exemplaires de ce document sont disponibles sans frais au siège social du Groupe et sur le site Internet du Groupe ([www.groupe-gascogne.com](http://www.groupe-gascogne.com)) ainsi que sur le site Internet de l’AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

***Responsable de l’information financière***

Julien Ellie – Directeur Financier Tél : 05 58 09 79 74

**A propos du groupe Gascogne :**

Principal acteur de la filière bois en France, le groupe Gascogne est présent à tous les stades de la valorisation de la ressource forestière et est le seul acteur français totalement intégré sur l’ensemble de la chaîne bois-papier-transformation. Le groupe Gascogne, qui s’appuie sur 4 activités complémentaires, est le 1er opérateur multi spécialiste du bois en France, 1er producteur mondial de papier kraft naturel frictionné, un des leaders européens de sacs industriels et grand public et un des premiers producteurs mondiaux de complexes d’emballage et de protection.

ISIN :FR0000124414 / Reuters : GASP.PA / Bloomberg : BI FP / FTSE : 460

[www.groupe-gascogne.com](http://www.groupe-gascogne.com)